

Enquêtes publiques du projet de parc éolien Puylaquois

AIDE

NB : La présente fiche n'est pas une pièce de procédure.

Informelle, elle est destinée au public qui en éprouvera de besoin, à faciliter la compréhension de la composition des dossiers et la navigation parmi les pièces.

Le projet de parc éolien Puylaquois composé de 8 éoliennes est scindé en 2 tranches : **Nord** et **Sud**, sous la maîtrise d'ouvrage de 2 sociétés distinctes, ce qui justifie 2 enquêtes publiques simultanées.

La composition des 2 dossiers (nombre de pièces, ordre, numérotation) est identique.

L'évaluation environnementale (étude d'impact, avis de l'autorité environnementale, réponse du maître d'ouvrage) est commune aux tranches Nord et Sud, et reproduite à l'identique dans chaque dossier d'enquête.

Entre les 2 dossiers d'enquête, et bien que présentant des similitudes seules les pièces spécifiques à chaque tranche ne sont pas identiques :

- Volume 1 : Formulaire CERFA
- Volume 2 : Note de présentation non technique
- Volume 3 : Description de la demande
- Volume 5.1 : résumé non technique de l'étude de dangers
- Volume 5.2 : Etude de dangers
- Volume 6 : Cartes et plans
- Plans des installations et des abords

Toutes les autres pièces sont identiques d'un dossier à l'autre, et portent sur l'étude de la totalité du projet de parc éolien Puylaquois de 8 éoliennes.

L'étude d'impact (V4.2) concentre et donne la vision d'ensemble des études thématiques environnementales des annexes :

- V4.3 : annexe 3.1 : Volet paysager
- V4.3:annexe 3.2 : Milieux naturels
- V4.3 : annexe 3.3 : Volet acoustique

V4.1 présente le résumé de l'étude d'impact.

ATTENTION

Les enquêtes étant séparées, il n'y a pas d'exportation automatique des observations d'un registre d'une enquête au registre de l'autre enquête

Le commissaire enquêteur